

## Communiqué de presse

Le 17/06/2024, à Paris

### L'ANFH accompagne ses établissements adhérents dans la mise en œuvre de leur démarche de qualité de vie au travail

Pour aider les établissements de la Fonction publique hospitalière adhérents à allier épanouissement personnel et performance collective, l'ANFH propose une offre globale de formation et d'accompagnement centrée sur la Qualité de Vie au Travail (QVT).

#### Une approche multifacettes de la Qualité de Vie au Travail

La qualité de vie au travail englobe les initiatives visant à améliorer les conditions de travail des agents tout en augmentant la performance globale des établissements de santé<sup>1</sup>.

Les instances paritaires de l'ANFH se sont emparées du sujet de la QVT et de l'égalité professionnelle pour en faire un axe fort du projet stratégique 2020/2024 de l'association afin de soutenir les établissements de la fonction publique hospitalière dans leurs politiques RH et de prévention.

Accessible à tous les établissements adhérents, l'offre QVT proposée par l'ANFH se déploie sur six thématiques distinctes :

- **Le contenu du travail** : adopter de nouvelles méthodes pour optimiser la qualité des soins et améliorer les conditions de travail des soignants.
- **La santé au travail** : examiner l'organisation du temps de travail, l'environnement physique des soignants, la qualité de la prévention, et former les agents RH aux questions réglementaires.
- **L'employabilité et le développement professionnel** : les évolutions des pathologies, des attentes des patients, et de la technologie transforment profondément les métiers et introduisent de nouvelles disciplines. La démarche aborde notamment l'insertion, les plans de carrière, la formation, la sécurité et la flexibilité des agents de la fonction publique hospitalière.

---

<sup>1</sup> <https://solidarites-sante.gouv.fr/professionnels/ameliorer-les-conditions-d-exercice/qualite-de-vie-au-travail/article/la-qualite-de-vie-au-travail>

- **La performance et le management** : fournir aux responsables les outils nécessaires en s'appuyant sur des critères de qualité, d'engagement participatif, d'intéressement, de performance productive, et divers types de management.
- **Les relations de travail et le climat social** : promouvoir des initiatives valorisant la participation, le dialogue social, et les discussions de travail, pour améliorer les relations entre collègues, les relations managériales, l'équité et la justice organisationnelle.
- **L'égalité des chances** : encourager la diversité, la non-discrimination, l'égalité professionnelle, et la conciliation des temps de vie.

L'offre QVT de l'ANFH est proposée sous la forme d'une boîte à outils, mobilisable à la carte selon les besoins des établissements et leur degré d'avancement dans la démarche.

Une offre globale de formation et d'accompagnement pour les établissements avec des outils mobilisables à la carte

### **Sensibilisation et appropriation**

Un espace ressources est mis à disposition où il est possible de consulter l'offre QVT de l'Anfh autour des 6 axes opérationnels de la boussole HAS pour vous donner le cap. L'Anfh propose également une approche ludique et interactive avec un parcours e-learning afin de cerner davantage les différentes composantes de la QVT.

### **Le baromètre social**

L'ANFH propose gratuitement aux établissements adhérents qui le souhaitent un baromètre social qui leur permet de réaliser un état des lieux du climat social de l'établissement au travers d'un ou plusieurs questionnaires axé(s) sur les différents facteurs constitutifs de la QVT : l'organisation et les conditions de travail, les relations au sein de l'équipe, les patients et l'encadrement, l'égalité professionnelle....

Près de 79 000 agents ont déjà répondu au baromètre social et celui-ci continue d'être déployé par les délégations de l'ANFH.

### **Accompagnement et formation**

Afin de s'adapter au mieux aux besoins de l'organisation, l'Anfh propose un diagnostic avec l'aide d'un cabinet d'experts. Cela permet de définir et mieux mettre en œuvre une partie ou l'ensemble de la politique QVT. Ce diagnostic s'accompagne de formations-actions flash pour déterminer les modalités d'actions. L'ANFH propose également des webinaires pour sensibiliser les professionnels et promouvoir la QVT dans la gestion quotidienne.

L'ANFH en bref –

L'ANFH en bref : OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. L'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes. Depuis 2021, l'ANFH accompagne le développement de l'apprentissage dans la Fonction publique hospitalière. L'ANFH célèbre cette année ses 50 ans d'engagement, de formation et d'évaluation au plus près de ses établissements adhérents.